

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 521 du 14 mars 2019 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1904467S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2620 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828666S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> avril 2019 :

**Lemoine** Thierry

NIGEND : 197011

NLS : 8048532

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 mars 2019.

*Le général, commandant  
la gendarmerie de l'armement,*  
D. RÉMOND